

DÉLIBÉRATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 24 septembre 2020

Délibération n° 49-2020 : Modifications des modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2020-21 :

- **ENSIBS, Mécatronique - FISE**
- **ENSIBS, Informatique (Cybersécurité du logiciel) – FISE**
- **ENSIBS, Génie Industriel – FISA et FISE**

Vu l'article L 641-1 du code de l'éducation

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les Modifications des modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2020-21 :

- **ENSIBS, Mécatronique - FISE**
- **ENSIBS, Informatique (Cybersécurité du logiciel) – FISE**
- **ENSIBS, Génie Industriel – FISA et FISE**

Membres en exercice : 32 membres

Membres présents : 22

Membres représentés : 6

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention(s) : 1

Délibération adoptée

Visa de la Présidente

Signé par : Virginie Dupont
Date : 22/10/2020
Qualité : La Présidente

Virginie DUPONT

Document(s) en annexe au présent extrait :

3.10 Tableau MCC ENSIBS 2020-2021 - Informatique (Cybersécurité du logiciel) FISE VDEF.pdf

3.10 Tableau MCC ENSIBS 2020-2021 - Mécatronique FISE VDEF.pdf

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 23 octobre 2020

Document mis en ligne le : 23 octobre 2020

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.